

02.07.2012

## **Transports, poste et télécommunications : les demandes de l'économie pour la législature en cours**

Le gros des prestations de transport continuent d'être effectuées par la route : la part de la route est de 80 % pour le transport de voyageurs et de quelque 60 % pour celui des marchandises. Aujourd'hui, l'État dépense toutefois autant pour les transports publics que pour les transports routiers. Des goulets d'étranglement qui occasionnent de nombreux blocages et entraînent des coûts énormes pour l'économie doivent être éliminés, avant tout sur le réseau routier. Pourtant, on continue de financer le rail à hauteur de 2 milliards de francs par an environ grâce à des recettes générées par la route. Par conséquent, des ressources font défaut pour le réseau routier. De plus, au niveau politique, deux projets, soit l'initiative populaire de l'ATE et le contre-projet présenté par le Conseil fédéral (FAIF), prévoient de cimenter ce financement croisé dans la Constitution. S'ils étaient acceptés, les impôts routiers risqueraient d'être rapidement augmentés pour financer l'indispensable et rapide élimination des goulets d'étranglement.